

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble Séance ordinaire du jeudi 23 octobre 2025 à 13h30

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 23 octobre 2025 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 25 membres sur les 33 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°CA20251012

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ; Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Admissions en non-valeur

Le Conseil d'administration propose à l'administrateur général l'admission en non-valeur de la créance du client Association pour le développement de recherches (ADR), d'un montant global de 67 910,19 €.

Nombre de présents : 19 Nombre de pouvoirs : 6

Total présents et représentés : 25 Nombre de votants : 25

Nombre de votants : 25 Nombre d'abstentions : 0

Total des suffrages exprimés: 25

Nombre de voix défavorables : 0 Nombre de voix favorables : 25

X à l'unanimité des suffrages exprimés

☐ à la majorité des suffrages exprimés